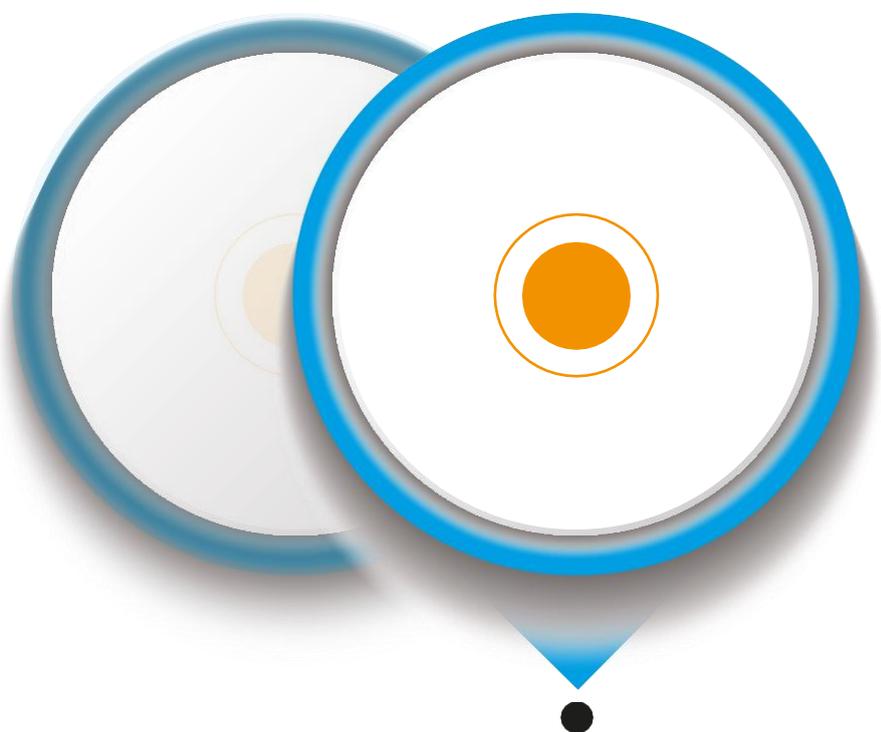


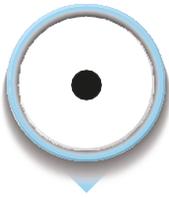
MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE
DE FRANCE STRATÉGIE
**Polarisation du marché du travail :
y a-t-il davantage d'emplois peu qualifiés ?**
LIVRET ENSEIGNANTS - PARTIE 2



Etienne Breul et Tareq Jellouli,
Professeurs de SES au lycée Algoud-Laffemas de Valence

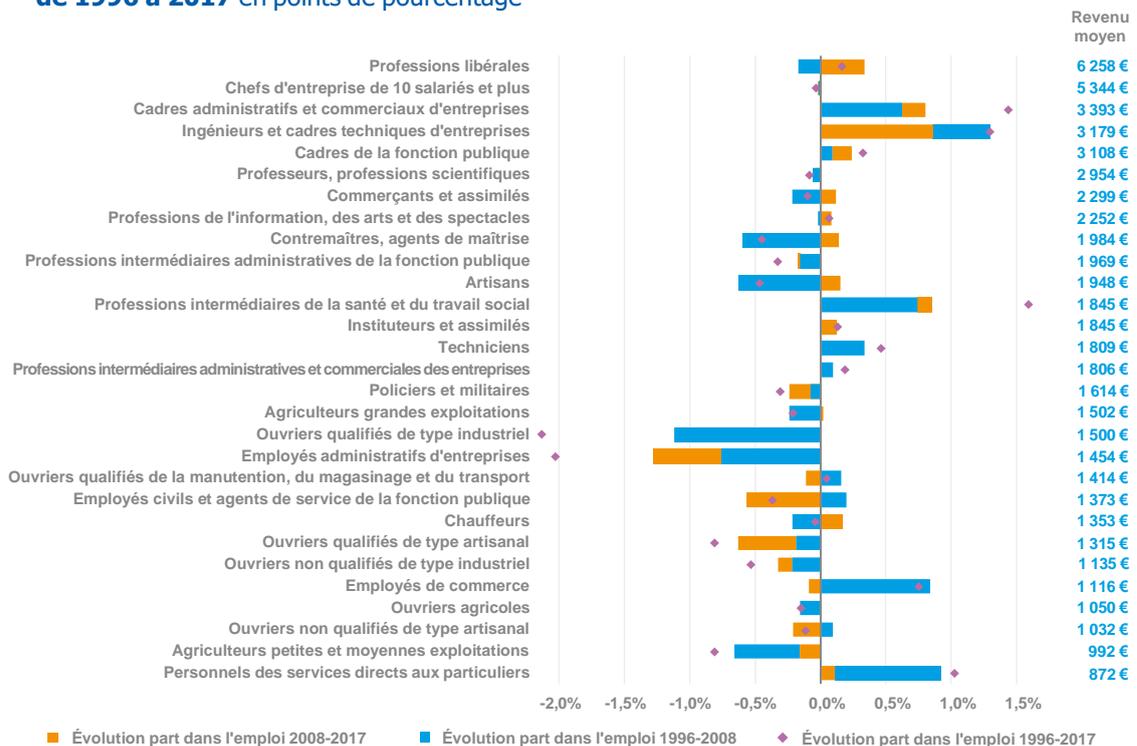
Cécile Jolly et Clément Dherbécourt
« Polarisation du marché du travail :
y a-t-il davantage d'emplois peu qualifiés ? »,
La note d'analyse n° 98 Décembre 2020

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-na-98-polarisation-marche-travail-decembre-ok.pdf>



Deuxième approche : la prise en compte du niveau de rémunération par profession pour appréhender l'évolution du niveau des qualifications

Graphique 6 — Évolution de la part des professions dans l'emploi selon les périodes, de 1996 à 2017 en points de pourcentage



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi, percevant un salaire ou un revenu d'activité strictement positif, vivant dans un ménage dont le niveau de revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : les revenus moyens des professions sont ceux de 2005.

Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectifs de 1996 à 2017, calcul France Stratégie

Source : Graphique 6 p 8 de la note de France Stratégie n° 98

Q1. Exprimez le sens des données statistiques relatives à la situation des « Employés de commerce ».

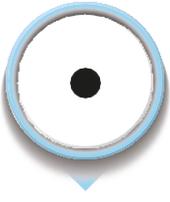
Selon les données de l'Insee, la part des employés de commerce dans le total des emplois en France métropolitaine augmente globalement de 0,7 points de pourcentage entre 1996 à 2017 (même si depuis 2008, la variation s'inverse avec une baisse de 0,1 point de pourcentage). En 2005, les employés de commerce perçoivent en moyenne, un revenu d'activité moyen mensuel de 1 116 euros.

Q2. À partir du graphique ci-dessous, la mesure du niveau de qualification adoptée permet-elle de mettre en évidence une polarisation de la structure des emplois ?

Pour observer une polarisation de la structure des emplois à partir de ce document, nous devrions observer que :

- la part des catégories socioprofessionnelles dont le revenu moyen est le plus faible ainsi que la part de celles dont le revenu moyen est le plus élevé augmentent dans l'emploi total ;
- la part des PCS dont le revenu moyen se retrouve au milieu de la distribution diminue dans

l'emploi total.



Les évolutions que nous pouvons observer grâce au document nous conduisent à un constat plus nuancé.

Même si une partie des emplois peu qualifiés (au revenu moyen les plus faibles) voient leur part augmenter de 1996 à 2017, d'autres emplois peu qualifiés voient leur part diminuer. Par exemple, la part des personnels des services directs aux particuliers dans l'emploi a augmenté d'un peu moins d'1 point de pourcentage, mais la part des ouvriers non qualifiés de type industriel dans l'emploi a quant à elle diminué de 0,5 point de pourcentage entre 1996 et 2017.

Pour les emplois situés au milieu de la distribution (qui percevaient entre 1 200 euros et 1 600 euros de revenu moyen en 2005– cf. graphique 4), la tendance confirme l'hypothèse de polarisation. Toutes les catégories d'emplois concernées voient leur part dans l'emploi diminuer, y compris depuis 2008 la catégorie des ouvriers qualifiés de la manutention.

Enfin, les catégories d'actifs en emploi très qualifiés (Revenu mensuel moyen supérieur à 2 200 euros en 2005 selon graphique 4) voient leur part s'accroître depuis 1996 pour la plupart et depuis 2008 pour toutes.

Le document ne permet donc pas de conclure à une polarisation de la structure des emplois, mais plutôt à un transfert des emplois moyennement qualifiés vers les très qualifiés, sans augmentation de la part des emplois peu qualifiés.

I. LEXIQUE

- **Baisse du pouvoir de négociation des travailleurs** : diminution de la capacité des salariés à peser lors des négociations avec les employeurs et l'État, notamment suite à la baisse de la syndicalisation en France.

- **Classe moyenne** : groupe social regroupant les individus situés entre les classes aisées et les classes populaires (son hétérogénéité peut justifier que l'on évoque parfois « les classes moyennes »).

- **Délocalisation** : pratique des entreprises consistant à fermer une unité de production du territoire national pour la transférer à l'étranger où les conditions de production sont jugées plus avantageuses (coût du travail, fiscalité, réglementations environnementales, etc.).

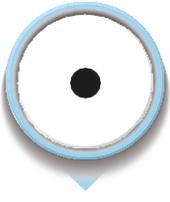
- **Désindustrialisation** : diminution de la part de l'industrie dans la production nationale et de la part de l'emploi dans ce secteur d'activité.

- **Dévalorisation des diplômes** : diminution de la capacité qu'a un actif d'accéder à un niveau d'emploi en rapport avec son niveau de diplôme.

- **Externalisation** : fait pour une firme de confier à d'autres entreprises certaines de ses activités non-essentiels ou secondaires, mais aussi éventuellement des activités nécessitant un savoir-faire spécifique.

- **Flexibilité** : adaptation de la production et de l'emploi, qu'elle soit qualitative, quantitative, interne ou externe, en fonction de l'évolution de la demande et des marchés.

- **Inégalités** : différence entre individus ou groupes sociaux qui ne bénéficient pas d'un même accès aux ressources socialement valorisées ; elles sont parfois perçues comme injustes ou illégitimes.



Mobilité sociale : changement de position sociale d'un individu (ou d'un groupe d'individus) au cours de sa vie ou par rapport à son milieu d'origine.

Polarisation des emplois : situation dans laquelle la part des emplois situés à chacune des deux extrémités de la structure des emplois (les plus et les moins qualifiés) augmente, tandis que décline la part des emplois moyennement qualifiés.

Professions et catégories socio-professionnelles (nomenclature des PCS) : classification de la population en emploi établie par l'Insee en un nombre restreint de catégories présentant une certaine homogénéité.

Progrès technique : ensemble des innovations qui permettent d'améliorer les produits (ou d'en créer de nouveaux) ou d'adopter de nouvelles méthodes de production.

Protection sociale : système fondé sur le principe de solidarité nationale, visant à prendre en charge certains risques sociaux (santé, famille, emploi, vieillesse) et à prémunir les individus de la pauvreté et de l'insécurité économique.

Qualification des individus : compétences et aptitudes (savoirs, savoir-faire et savoir-être) essentiellement acquises par la formation et l'expérience qui leur permettent d'exercer un emploi correspondant.

Qualification des emplois : niveau d'exigence requis (niveau et spécialité de formation, années d'expérience, etc.) pour occuper un emploi qui correspond à un niveau de rémunération souvent sanctionné par des conventions collectives.

II. OBJECTIF BAC

Sujet de troisième partie d'épreuve composée

À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

http://www.ses.ac-versailles.fr/prgs_2019/bac/sujets_term/sujets_0.pdf

Deuxième partie d'une épreuve composée

1 Comparez la variation de la part des qualifications dans l'emploi total en France et aux États-Unis entre 1995 et 2015.

Les données statistiques font apparaître qu'en France comme aux États-Unis, la part des emplois moyennement qualifiés diminue alors que les parts des emplois très qualifiés et peu qualifiés augmentent. Cependant, en France, la part des emplois moyennement qualifiés diminue environ deux fois plus fortement en France qu'aux États-Unis (approximativement et respectivement -12 % et -7 %), alors que la part des emplois qualifiés augmente de 8 % en France contre 5 % aux États-Unis, et que la part des emplois peu qualifiés augmente 4 fois plus fortement en France qu'aux États-Unis (approximativement et respectivement 4 % contre 1 %).



2 À l'aide du document et de vos connaissances, caractérisez l'évolution des qualifications des emplois dans les différents les pays mentionnés.

Dans l'ensemble des pays mentionnés dans le graphique, à des degrés divers, la part des emplois moyennement qualifiés diminue. Toutefois on peut distinguer trois catégories de pays ainsi qu'une situation atypique. Les différentes situations sont contrastées : certaines révèlent une polarisation des qualifications, d'autres pas.

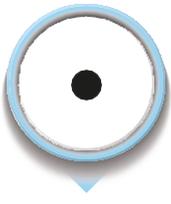
- La catégorie de pays (exemples : Suisse, Irlande, Finlande) dans lesquels la diminution de la part des emplois moyennement qualifiés s'accompagne d'une augmentation de la part des emplois très qualifiés, alors que la part des emplois peu qualifiés est stable ; cette situation n'est pas révélatrice d'une polarisation des qualifications, mais au contraire d'une élévation du niveau des qualifications.
- La catégorie de pays (exemples : France, Suède, Norvège) dans lesquels on assiste à une certaine polarisation des emplois, puisque la diminution de la part des emplois moyennement qualifiés s'accompagne d'une augmentation de la part des emplois peu qualifiés et de celle des emplois très qualifiés (avec un accroissement plus importante de cette dernière) ;
- La catégorie de pays (exemples : Hongrie, République Tchèque, Slovaquie) dans lesquels les parts des emplois peu qualifiés et moyennement qualifiés diminuent au profit de la part très qualifiés qui s'accroît témoignant, là encore, d'une élévation du niveau des qualifications plus que d'une polarisation des emplois ;
- La situation atypique de la Grèce ; la part des emplois peu qualifiés y augmente davantage que la part des emplois très qualifiés ; elle est révélatrice d'une polarisation des qualifications de emplois.

Éléments d'explication :

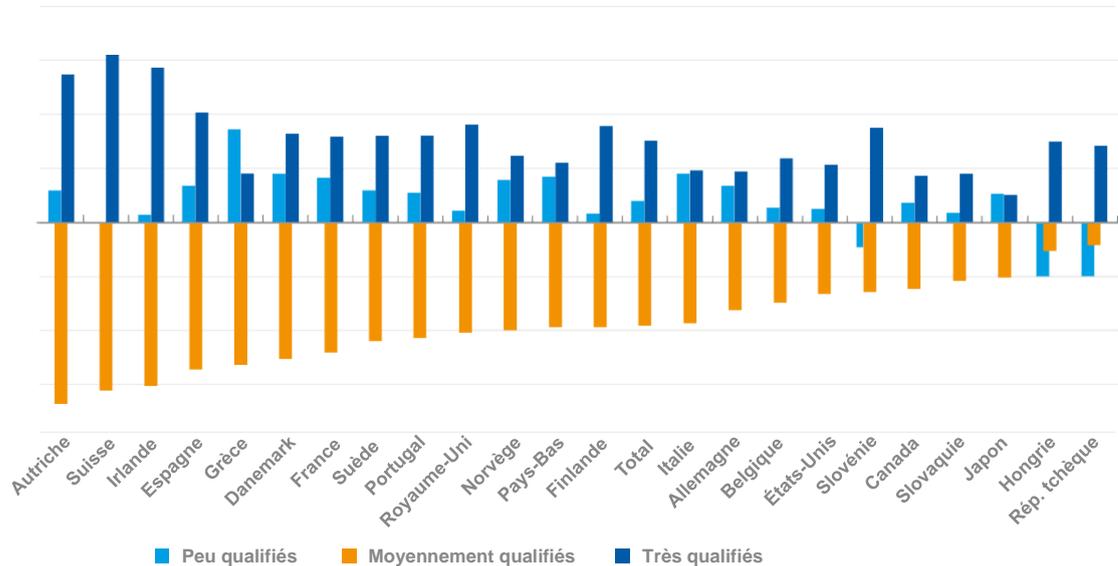
Ces différences entre les pays s'expliquent par le fait que la qualification de la population de chaque pays n'est pas la même. Par exemple, en Suisse ou en Finlande, le niveau de qualification de la population est beaucoup plus élevé qu'en Grèce.

Ces différences entre pays s'expliquent aussi par l'importance du progrès technique au sein du système productif. Plus la production incorpore du progrès technique, plus les emplois sont qualifiés.

Elles s'expliquent enfin par l'évolution de la structure des emplois : tertiarisation et désindustrialisation plus ou moins poussées ; évolution des emplois tertiaires qualifiés et peu qualifiés de services aux personnes. Par exemple, forte tertiarisation et désindustrialisation en France mais aussi augmentation des emplois de services aux personnes.



Graphique 1 — Variation de la part des qualifications dans l'emploi total, en points de pourcentage, 1995-2015



Note : les professions très qualifiées correspondent aux grands groupes 1, 2 et 3 de la nomenclature ISCO : membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique (groupe 1), professions intellectuelles et scientifiques (groupe 2), techniciens et professions intermédiaires (groupe 3). Les professions moyennement qualifiées correspondent aux grands groupes 4, 7 et 8 : employés de type administratif (groupe 4), métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (groupe 7), conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (groupe 8). Les professions peu qualifiées correspondent aux grands groupes 5 et 9 : personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (groupe 5), professions élémentaires (groupe 9).

Source : OCDE (2017), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, à partir des Enquêtes emplois européennes, américaines, canadiennes, japonaises et suisses

Graphique 1 p 2

Pistes pour le Grand oral

Les règles

<https://www.education.gouv.fr/baccalaureat-comment-se-passe-le-grand-oral-100028>

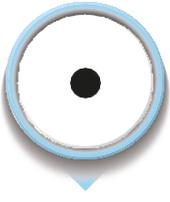
En voie générale et technologique, vous passez un Grand oral à la fin de votre année de terminale. Cette épreuve évalue des compétences essentielles, en particulier la maîtrise d'une parole personnelle, structurée et argumentée, la capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion, à dialoguer et à débattre, à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à son projet de formation.

Le Grand oral vous forme à prendre la parole en public de façon claire et convaincante.

Cette épreuve permet aussi d'utiliser vos connaissances (celles qui sont liées à vos spécialités) pour créer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

Le jury va faire attention à la solidité de vos connaissances, à votre capacité à argumenter et à relier les savoirs, à votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole, votre force de conviction.

L'épreuve dure 20 minutes (et vous avez 20 minutes de préparation en plus) et se déroule en trois temps : un premier temps où vous êtes debout devant le jury (sauf cas particulier), et les 2 autres temps d'échange assis ou debout selon votre choix.



Temps 1 : vous présentez une question (5 minutes)

Vous avez préparé en avance 2 questions avec vos professeurs et éventuellement avec d'autres élèves. Ces questions portent sur vos deux spécialités.

Elles sont adossées sur tout ou partie du programme du cycle terminal (années de première et de terminale).

Pour la voie générale, chacune de vos questions peut concerner soit une seule de vos spécialités, soit les deux en même temps.

Au début de l'épreuve, vous présentez donc ces 2 questions au jury, qui en choisit une.

Vous avez ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre vos idées et créer un support (des notes avec les points saillants de votre intervention, une carte, un graphique, un schéma, etc.). Vous pouvez en disposer pendant vos 5 minutes d'exposé ou le remettre au jury. Rassurez-vous, ce support n'est pas évalué.

Une fois que l'épreuve orale commence, vous devez expliquer pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez et y répondez.

Le jury évalue votre argumentation et vos qualités oratoires.

Temps 2 : vous échangez avec le jury (10 minutes)

Par la suite, le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous demander d'approfondir votre pensée.

Le jury peut vous interroger sur tout ou partie du programme du cycle terminal (années de première et de terminale) de ses enseignements de spécialité, en lien avec le premier temps de l'épreuve.

Le jury évalue vos connaissances et vos capacités argumentatives.

Temps 3 : vous échangez avec le jury sur votre projet d'orientation (5 minutes)

Vous expliquez en quoi la question traitée est utile pour votre projet de poursuite d'études, et même pour votre projet professionnel.

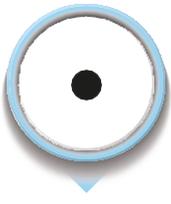
Vous parlez des différentes étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix des spécialités, etc.) et de ce que vous en ferez après le bac.

Le jury fait attention ici à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

Exemple de mise en situation

La question que vous présentez au jury du Grand oral porte sur l'impact du choix d'une méthodologie sur les statistiques obtenues dans le cadre d'une étude de la structure de la population en emploi.

La question est adossée à l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales, mais également éventuellement à l'enseignement de spécialité Mathématiques.



1. Quelle problématique choisir ?

Les données statistiques sont parfois perçues à tort comme représentatives d'une vérité absolue. Or selon la méthodologie retenue et les critères choisis, les données statistiques peuvent donner à voir une situation ou une autre qui lui est opposée.

2. Quel libellé de la question présentée au Grand oral choisir ?

Quels écueils l'étude statistique de l'évolution de la structure des qualifications de la population en emploi présente-t-elle ?

3. Présentation de la question

Vous présenterez votre prestation orale d'une durée de 5 minutes en classe ou sous la forme d'une enregistrement vidéo.

La prestation orale s'appuiera sur les éléments de la Première approche : la mesure des qualifications en fonction d'un critère présent dans la Partie 1 de la mise en activité.

III. DES PROLONGEMENTS POSSIBLES

1 France Stratégie: mai 2021, note d'analyse n°101: cartographie des compétences par métier

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-na-101-cartographie-competences-metiers-mai.pdf>

Cette note d'analyse permet de repérer les compétences de chaque métier en identifiant celles qui sont spécifiques à l'exercice d'un métier particulier et celles qui sont transversales. Cela permet de concevoir la possibilité pour un actif de changer de métier, éventuellement en recourant à la formation.

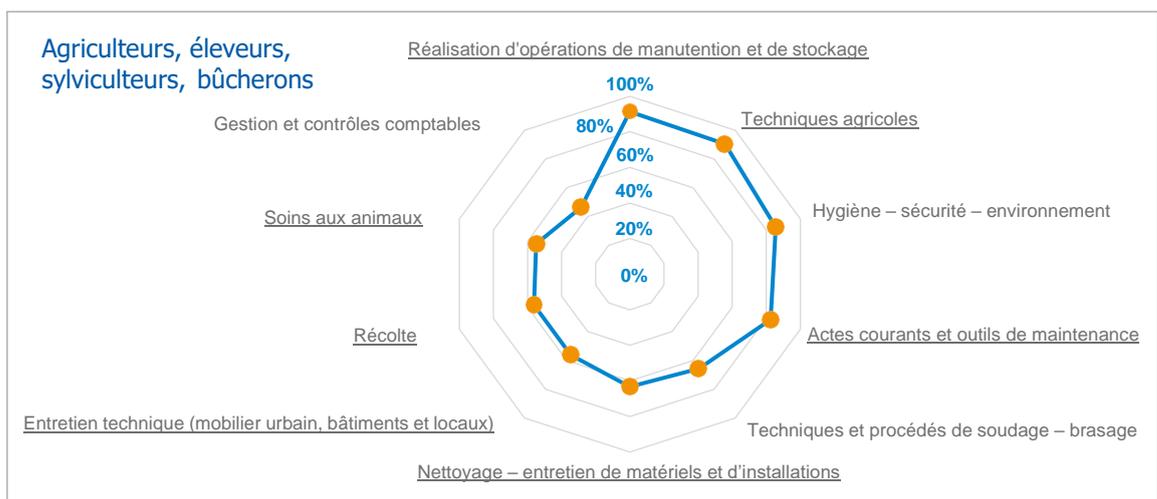
Le professeur peut confier à deux groupes d'élèves différents une activité différente et les amener ensuite à mutualiser.

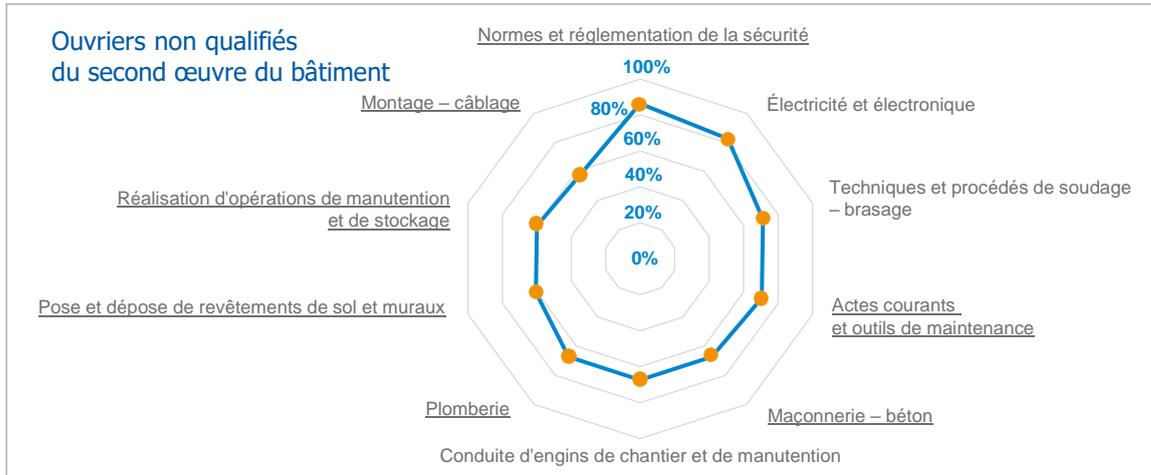
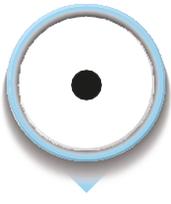
Premier groupe

Question. En vous référant au document ci-dessous, comment un agriculteur, éleveur, sylviculteur ou bûcheron peut-il devenir un ouvrier non qualifié du second œuvre du bâtiment ?

En maîtrisant les compétences techniques des ouvriers non qualifiés, donc en se formant pour les acquérir.

Graphique 1 – Les 10 compétences techniques les plus partagées en 2019 chez les....





D'après le graphique 1 p 4.

Deuxième groupe

Question. En vous référant au document ci-dessous, repérez les compétences spécifiques de chaque métier ainsi que les compétences transversales (transférables et mobilisables pour l'exercice d'autres métiers).

Compétences spécifiques aux cadres commerciaux : gérer des risques financiers ; répondre immédiatement à une demande (lien avec la flexibilité) ; gérer des charges émotionnelles ; encadrer superviser ; utiliser un ordinateur.

Compétences spécifiques pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment : gérer des risques physiques ; faire face aux risques qualité ; travailler en équipe.

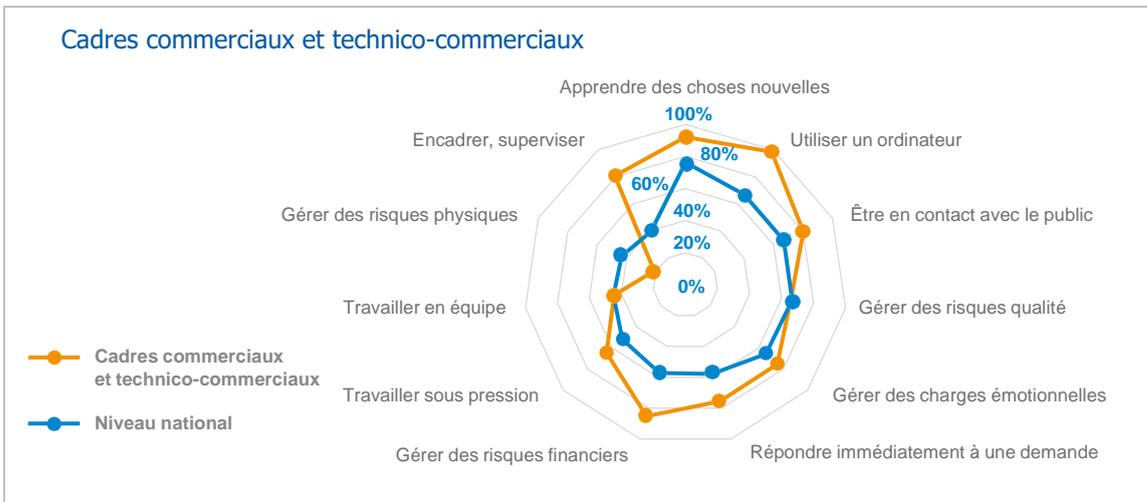
Compétences spécifiques pour les secrétaires : répondre à la demande ; être au contact du public, utiliser un ordinateur.

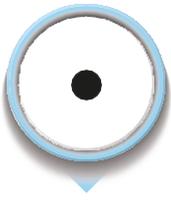
Les compétences transversales :

- Entre cadres et secrétaires : utiliser un ordinateur ; être en contact avec le public ; répondre à la demande
- Entre cadres et ouvriers : gérer le risque
- Entre secrétaires et ouvriers : peu de similitude

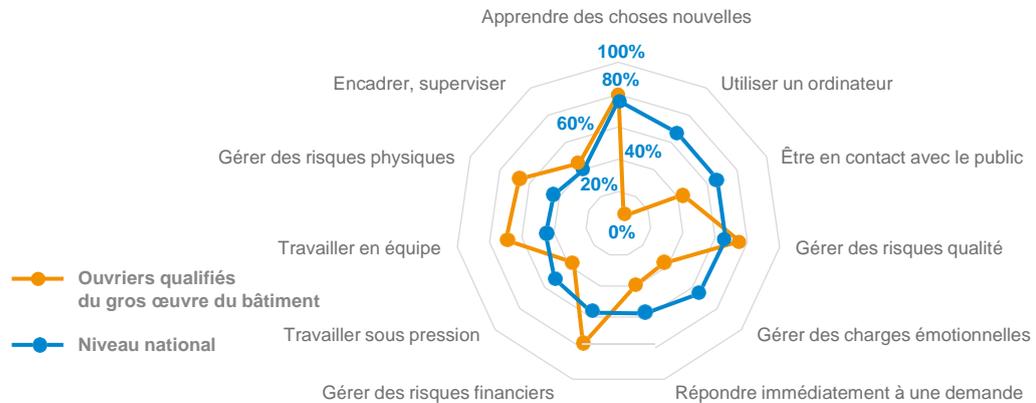
Compétences transversales aux trois métiers : capacité à apprendre.

Graphique 3 – La mobilisation des compétences transversales : trois exemples de métiers

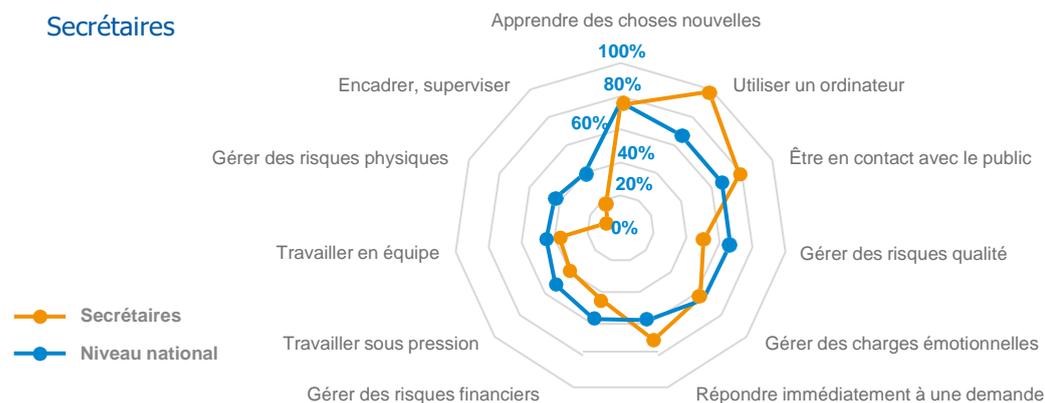




Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment



Secrétaires



Note de lecture : plus l'intensité d'une compétence est proche de 100 %, plus cette compétence est mobilisée par les professionnels salariés d'un même métier. Le score d'intensité pour la situation de travail « Travailler en équipe » est de 44,5 % pour les cadres commerciaux et technico-commerciaux, de 69,7 % pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment et de 37,1 % pour les secrétaires. La moyenne nationale est de 45,02 % par métier.

Champ : France métropolitaine, salariés.

Source : France Stratégie, à partir de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

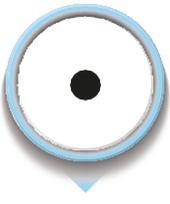
Mutualisation des deux groupes

Question – Comment peut-on favoriser le changement de métier et donc la mobilité professionnelle ?

Changer de métier suppose de maîtriser, en plus de compétences transversales, des compétences spécifiques. Le changement de métier est donc d'autant plus facile que les compétences transversales sont partagées par les emplois.

Pour faciliter la mobilité professionnelle, il faut donc former les actifs à maîtriser le plus possible les compétences transversales, et avoir uniquement à se former à de nouvelles compétences spécifiques.

La formation initiale doit donc repérer les compétences transversales nécessaires aux métiers de demain, afin de former e½acement les futurs actifs, la formation continue pouvant alors se focaliser sur l'acquisition de compétences spécifiques.



Quelques vidéos pour compléter :



<https://www.melchior.fr/note-de-lecture/la-polarisation-de-l-emploi-en-france>

*D'après le livre de **Farid Toubal** et **Ariell Reshe** : la polarisation de l'emploi en France 2019. Sur la quatrième de couverture : La France a subi un changement structurel rapide au cours des trois dernières décennies. Elle n'est plus seulement spécialisée dans quelques domaines du secteur manufacturier mais s'est tournée vers celui des services : recherche et développement, activités de commerce ou du secteur financier. Le marché du travail, en accroissant la proportion des emplois à bas et haut salaire au détriment des emplois intermédiaires, s'est fortement polarisé. La crise de 2008 a exacerbé ce phénomène, aggravé par la diffusion croissante des technologies numériques et par l'accroissement de la mondialisation.*

*Vecteur d'inégalités salariales, la polarisation de l'emploi ravive aussi les tensions sociales et les passions politiques. Pour autant, les effets négatifs de ces changements majeurs ne sont pas inévitables. **Ariell Reshe** et **Farid Toubal** ouvrent ici des pistes de réflexion originales sur le devenir de l'emploi en France. Ils proposent des politiques publiques d'ajustement et de formation qu'il faudrait adopter pour que les gains engendrés par le progrès technique soient mieux répartis.*



<https://www.youtube.com/watch?v=54GfCjflIDI>

Qu'est-ce que la polarisation des emplois ?



https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/sante-au-travail/intelligence-artificielle-un-risque-de-polarisation-entre-ceux-qui-maitrisent-les-techniques-et-ceux-qui-les-maitrisent-pas_2658178.html

Document radiophonique avançant que la robotisation d'une partie des tâches constitutives des emplois conduira à une polarisation des emplois entre ceux qui maîtrisent le progrès technique et ceux qui ne le maîtrisent pas.



<http://ses.ens-lyon.fr/articles/la-polarisation-des-marches-du-travail#section-0>

Article académique expliquant la polarisation du marché du travail en France depuis les années 1980-1990 par une série de facteurs allant de la robotisation, du progrès technique dans sa dimension numérique, de l'évolution du commerce international jusqu'au rôle des institutions quand elles choisissent par exemple de peser sur le salaire minimum qui limite la polarisation exprimée en salaire.



https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-mon-boulot/plus-de-cadres-moins-de-professions-intermediaires-et-un-marche-du-travail-qui-se-polarise_4203511.html

Document radiophonique sur la polarisation.



**À PROPOS
DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE**

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur www.melchior.fr ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.



**À PROPOS
DE FRANCE STRATÉGIE**

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Polarisation du marché du travail : y a-t-il davantage d'emplois peu qualifiés ? » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'approprier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.